

Le Département tente de faire taire la CGT



**Mise en demeure contre notre syndicat. Suite à la publication de notre tract
« Alerté : dysfonctionnements graves dans la gestion du RSA ».
La CGT ne se taira pas.**

Le Département de Vaucluse a adressé à la CGT une mise en demeure exigeant le retrait du document sur notre page facebook et refuse sa publication sur Ariane, nous accusant de propos « diffamatoires ». **En clair : on voudrait nous faire taire.**

La CGT a :

- Relayé la parole des agents,
- Décrit des situations vécues sur le terrain,
- Dénoncé des radiations injustifiées, des ruptures de droits, des blocages numériques,
- Alerté sur la souffrance des usagers et des professionnels, Proposé des solutions concrètes.

Ce que fait le Département au lieu de répondre aux problèmes :

- Pressions juridiques,
- Tentative d'intimidation,
- Demande de censure d'un tract syndical.

C'est inacceptable. C'est notre rôle syndical, notre devoir et vos droits qui sont attaqués.

Critiquer une politique publique n'est pas une diffamation. C'est un droit démocratique. Par respect pour les agents et les Vauclusiens la CGT republiera son tract.

Nous refusons toute tentative de museler l'expression syndicale, toute intimidation des représentants du personnel, toute remise en cause du droit d'alerte, comme nous refusons les tentatives de museler les agents.

Nous continuerons à dénoncer, les ruptures de droits, le manque de moyens, la mise en difficulté des agents. Parce que derrière chaque dossier, il y a des familles, des enfants, des vies.

Défendre et Protéger les usagers, défendre et protéger les agents, ce n'est pas diffamer. C'est préserver et faire vivre le service public.

Restons unis, ne lâchons rien. Mobilisons-nous.

Soyons nombreux le 30 mars dès 8h30 devant l'Hôtel du Département pour dénoncer, alerter et revendiquer un service public digne.